

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE  
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE  
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'ÉCOLE  
SUPERIEURE D'ELECTRICITE, DE BATIMENT  
ET DES TRAVAUX PUBLICS (ESEBAT)**

**Equipe d'évaluation :**

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- Pr. Mamadou WADE, Membre
- M. Badara MBAYE, Membre

**Signature**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Février 2016**

## Table des matières

Introduction .....	3
1. Présentation de l'Ecole .....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	4
3. Description de la visite sur le terrain .....	4
4. Appréciation de l'Ecole au regard des standards de qualité du référentiel .....	5
5. Points forts de l'Ecole .....	11
6. Points faibles de l'Ecole .....	11
7. Appréciations générales sur l'Ecole .....	12
8. Recommandations à l'Ecole .....	12
9. Recommandation à l'ANAQ-SUP .....	12
10. Propositions d'avis .....	12

## Introduction

L'Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) a été autorisée à dispenser ses formations le 03 Février 2009 sous l'agrément provisoire n° 0080/AG/MESCURU/DES du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle a été autorisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à ouvrir de nouveaux programmes en Licence et Master (autorisation n°001510/MESR/DGES/DESP/bn du 19 décembre 2014).

Après quelques années de fonctionnement, l'Ecole a demandé le 19 août 2015 un agrément définitif conformément aux dispositions du décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre que l'évaluation de l'Ecole a été conduite.

### 1. Présentation de l'Ecole

L'ESEBAT est un établissement privé d'enseignement supérieur agréé par l'État du Sénégal sous l'appellation « Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) ». Son siège social est à Dakar, 6, Rue de Kolda –Point E.

L'Ecole prépare les étudiants aux diplômes de BTS, DTS, Licence et Master dans les spécialités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Diplômes	Spécialités
BTS- DTS	Génie Civil et Construction
	Electrotechnique
DTS	Géomètre Topographe
	Electromécanique et Systèmes Automatisés
	Statistiques Appliquées et Informatique décisionnelle
LICENCE	Génie Civil et Construction
	Electrotechnique  Electromécanique et Systèmes automatisés
	Géotechnique et Routes
	Géomètre -Topographe
	Energies Renouvelables
	Management de l'Environnement et stratégies du Développement durable
	Statistiques Appliquées et Informatique décisionnelle
	Hygiène -Qualité-Sécurité-Environnement (HQSE)

	Hydraulique et Assainissement
MASTER	Génie Civil et Construction
	Electrotechnique
	Electromécanique et Systèmes automatisés
	Géotechnique et Routes
	Géomètre -Topographe
	Hydraulique & Assainissement
	Energies Renouvelables
	Management de l'Environnement et stratégies du Développement durable
	Statistiques Appliquées et Informatique décisionnelle
	Hygiène -Qualité-Sécurité-Environnement (HQSE)
	Management et Passation des Marchés

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Mais la présentation générale du document est mal structurée car le format adopté ne permet pas de donner des réponses précises et commentées aux questions des différents standards. Par exemple, le rapport :

- ne décrit pas la démarche et les techniques utilisées pour la recherche d'information et d'éléments de preuve qui ont été nécessaires pour l'élaboration du rapport d'autoévaluation ;
- ne fait pas une description détaillée de la mission, des objectifs, du statut juridique, de et l'organisation administrative de l'Ecole ;
- ne décrit pas les conditions exigées pour l'obtention des diplômes de licence.

## 3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

### 3.1 Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 08 janvier 2016 à 10h30. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

### 3.2 Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée le 15 janvier 2016 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;

- la visite des locaux;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

### 3.3 Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'Ecole

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations été présentée à la Direction de l'Ecole à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques: points forts, points faibles et recommandations.

## 4. Appréciation de l'Ecole au regard des standards de qualité du référentiel

### Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

**Standard 1.01:** L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

#### Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole s'est dotée d'un plan stratégique dans lequel il a clairement défini sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation.

Elle s'est clairement fixée comme orientation la formation professionnelle technique.

#### Atteint

**Standard 1.02:** Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

#### Appréciation globale sur le standard :

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits dans le règlement intérieur de l'Ecole. Les compétences et les responsabilités décisionnelles sont concentrées au niveau de la Direction. En effet, le Déclarant Responsable assure à la fois la fonction Directeur général et de Président du Conseil pédagogique. Le personnel enseignant n'est pas très impliqué dans les processus décisionnels car le Conseil pédagogique ne se réunit pas régulièrement et il n'existe pas de cadre et de mécanismes propices pour les échanges et concertations entre les enseignants et la direction.

#### Non atteint

**Standard 1.03 :** L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

#### Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole ne dispose pas d'un organe chargé du contrôle de la gestion de la Direction.

Le personnel enseignant est qualifié, mais sa situation est précaire en termes de durée de contrat. Tous les enseignants sont des prestataires de services.

Le personnel administratif est qualifié.

Les ressources financières et matérielles disponibles permettent à l'Institut de ne réaliser que des objectifs à court terme

L'Ecole n'est pas endettée.

#### Non atteint

**Standard 1.04** : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les sources financement de l'Ecole constituées essentiellement de frais de scolarité et des mensualités des étudiants lui garantissent son autonomie. Le cabinet Abdoulaye SY (un cabinet d'expert-comptable) procède aux audits et certifie les comptes de l'Ecole.

**Atteint**

**Standard 1.05** : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole dispose d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et d'un Manuel Qualité. La CIAQ n'est pas opérationnelle.

Le Manuel Qualité met surtout l'accent les programmes de formation et sur la recherche d'insertion des diplômés. Il manque plusieurs procédures pour assurer le management de l'Ecole. Par exemple les procédures de gestion des ressources humaines, de gestion administrative et de gestion financière et comptable.

Par ailleurs, les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants

**Non atteint**

**Standard 1.06** : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole dispose d'un médiateur chargé de prévenir et de gérer les conflits.

**Atteint**

**Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation**

**Standard 2.01** : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole offre des formations qui conduisent à l'obtention des diplômes de BTS, DTS, Licence et de Master dans les domaines de l'électricité, du bâtiment et des travaux publics. Cette offre est conforme aux termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les programmes ont pour principal objectif de former des compétences dans le domaine de l'électricité, du bâtiment et des travaux publics. Ils permettent effectivement à chaque étudiant d'acquérir les connaissances scientifiques, techniques et technologiques dans ces domaines.

Les offres de formation sont en adéquation avec les orientations nationales en matière de professionnalisation des formations dans les domaines des « Sciences, Techniques, Ingénierie et Mathématiques »

**Atteint**

**Standard 2.02 :** L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'offre de formation de l'Ecole est dotée d'un système de crédits. Mais l'Ecole n'a pas encore de programmes d'échange d'étudiants et d'enseignants avec des institutions d'enseignement supérieures aux niveaux national et international.

**Non atteint**

**Standard 2.03 :** L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

**Appréciation globale sur le standard:**

Les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes de l'Ecole sont clairement définies dans le Règlement intérieur et dans divers documents d'information et de communication produits par l'Ecole. Les PV de délibération des jurys d'examen sont en cohérence avec ces conditions.

**Atteint**

**Standard 2.04 :** L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

**Appréciation globale sur le standard:**

Le promoteur de l'Ecole a créé une société dénommée NEOSYS INTERNATIONAL Sarl dont l'une des missions est d'aider les étudiants à trouver un stage ou un emploi. Par le biais de cette Société, l'insertion des diplômés de l'Ecole est suivie. Les résultats de la dernière enquête réalisée auprès des diplômés et étudiants sont disponibles.

**Atteint**

**Standard 2.05 :** L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

**Appréciation globale sur le standard:**

L'Ecole dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité mais celle-ci n'a pas encore réalisé l'auto-évaluation des programmes de l'Ecole.

**Non atteint**

**Champ d'évaluation 3 : Recherche**

**Standard 3.01 :** Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

**Appréciation globale sur le standard:**

L'Ecole n'a pas d'activité de recherche car elle n'a pas encore intégré cette activité dans sa mission.

**Non atteint**

**Standard 3.02 :** L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

**Appréciation globale sur le standard:**

L'Ecole n'ayant pas d'activité de recherche, elle n'a ni méthodes, ni résultats de recherche à intégrer dans la formation.

**Non atteint**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01** : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le corps enseignant est recruté par cooptation et sur dossier après entretien. Il est constitué uniquement de vacataires (prestataires de services). Il n'y a pas d'enseignants permanents et pas de procédure de promotion académique du personnel enseignant.

**Non atteint**

**Standard 4.02**: L'institution régleme nte la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole n'organise pas de formation continue du personnel enseignant.

**Non atteint**

**Standard 4.03** : L'institution conduit une politique durable de la relève.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole, n'a pas de politique durable pour assurer la relève et le renforcement qualitatif de son personnel d'enseignement.

**Non atteint**

**Standard 4.04** : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant. Par conséquent, elle n'offre pas l'accès à un service de conseil en plan de carrière.

**Non atteint**

#### **Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 5.01** : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le PATS est un personnel contractuel dont le recrutement se fait après examen de dossier et entretien sur la base des qualifications recherchées. Des contrats de recrutement sont signés.

L'Ecole n'a pas de structures ni de procédures formalisées d'évaluation et de promotion du PATS

**Non atteint**

**Standard 5.02** : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole organise la formation continue de son PATS. Elle a favorisé la participation de quelques agents à des ateliers de formation ou de renforcement des capacités.

**Atteint**

<b>Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s</b>
<b>Standard 6.01 :</b> Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'Ecole sont conformes à la réglementation nationale.
<b>Atteint</b>
<b>Standard 6.02 :</b> L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'Ecole.
<b>Atteint</b>
<b>Standard 6.03 :</b> L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> L'Ecole n'a pas de statistiques sur le cursus et la durée des études de ses étudiants.
<b>Non atteint</b>
<b>Standard 6.04 :</b> Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.
<b>Appréciation globale sur le standard:</b> L'Ecole a un corps professoral composé d'enseignants vacataires en nombre suffisant qui lui permet d'atteindre ses objectifs de formation.
<b>Atteint</b>
<b>Standard 6.05 :</b> L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.
<b>Appréciation globale sur le standard:</b> L'Ecole a une structure d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation des étudiants.
<b>Atteint</b>
<b>Standard 6.06:</b> L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> L'Ecole ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux handicapés
<b>Non atteint</b>
<b>Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements</b>
<b>Standard 7.01 :</b> L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> L'Ecole dispose de salles de cours, d'une salle informatique équipée d'ordinateurs, d'une salle de travaux pratiques (TP) comprenant des bancs pour les TP en électrotechnique, automates programmables et de logiciels pour les simulations.  L'Ecole a une bibliothèque numérique fonctionnelle et accessible aux étudiants.  Elle organise, dans le cadre de convention, les TP de Mise en œuvre Génie Civil au

CEDT G15 et les TP machines et Courant Fort au Lycée Technique Maurice DELAFOSSE

**Atteint**

**Standard 7.02 :** Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Institut a un réseau internet fonctionnel et accessible

**Atteint**

**Standard 7.03 :** L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

**Appréciation globale sur le standard :**

Des extincteurs de sécurité sont installés, des techniciens de surface sont recrutés pour assurer la propreté des locaux. Les accès aux différents locaux et aux sorties de secours sont bien indiqués.

L'Ecole n'a pas d'infirmerie mais a une boîte de pharmacie permettant d'assurer les premiers soins en cas d'urgence.

**Atteint**

**Champ d'évaluation 8 : Coopération**

**Standard 8.01 :** L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole a noué des relations de coopération avec quelques établissements nationaux de formation professionnelle et avec des collectivités locales. Elle n'a pas d'accord de partenariat avec des institutions nationales ou internationales d'enseignement supérieur.

**Non atteint**

**Champ d'évaluation 9 : Information et communication**

**Standard 9.01 :** Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Ecole n'a pas de système d'information de gestion formalisé. Il n'y a ni responsable, ni structure dédiée à l'information et à la communication c'est-à-dire chargée de produire les bases de données nécessaires pour gouverner l'Ecole.

**Non atteint**

**Standard 9.02 :** Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le site web créé est fonctionnel. Au niveau interne, la communication se fait par affichage.

**Atteint**

## **5. Points forts de l'Ecole**

- Un projet d'entreprise orienté vers les sciences et les techniques. Ce type de projet est rare dans l'offre nationale de formation.
- L'existence d'un Conseil pédagogique et d'une Cellule interne d'assurance qualité.
- L'existence d'un manuel qualité et d'un règlement intérieur.
- Une bonne gestion financière.
- La régularité du paiement des indemnités du personnel enseignant et des salaires des personnels administratifs, techniques et de service.
- Un assez bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif.
- L'intervention des professionnels dans les activités pédagogiques.
- La cohérence des maquettes d'offres de formation avec les normes du système LMD.
- Le respect de la réglementation en vigueur en matière d'admission dans les parcours de licence et de master.
- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.
- Des locaux pédagogiques et administratifs propres, spacieux et bien équipés en mobilier, en ordinateurs et en Visio-projecteurs.
- L'existence d'une bibliothèque numérique fonctionnelle et accessible aux étudiants.
- Un réseau internet et un site web fonctionnels.
- La propreté de l'environnement et des locaux.

## **6. Points faibles de l'Ecole**

- Une structuration institutionnelle qui ne prévoit pas le contrôle de la gestion de la Direction.
- Un Conseil pédagogique qui ne se réunit pas régulièrement.
- Une Cellule interne d'assurance qualité qui n'est pas opérationnelle.
- Des déficiences en matière de production des statistiques sur l'efficacité interne et l'efficacité externe.
- L'inexistence de partenariats formels avec les institutions nationales d'enseignement supérieur.
- Des filières de Master placées sous la responsabilité des enseignants non qualifiés.
- L'absence d'auto-évaluation des programmes de formation.
- La production de syllabus n'est pas systématisée.
- Le manque d'enseignants permanents.
- La précarité du personnel administratif en termes de durée de contrat.
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation à mobilité réduite.

## **7. Appréciations générales sur l'Ecole**

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à l'essentiel des standards du référentiel. Elle s'est notamment dotée d'un laboratoire de travaux pratiques. Cependant, quelques faiblesses ont été notées au niveau des ressources humaines et de l'organisation administrative et pédagogique.

## **8. Recommandations à l'Ecole**

- Mieux structurer l'organigramme en y intégrant toutes les structures de l'Ecole.
- Réunir régulièrement le Conseil pédagogique en vue d'adapter le contenu du programme d'études aux évolutions les plus récentes.
- Produire régulièrement les indicateurs de l'efficacité interne et externe de l'Ecole.
- Rendre opérationnelle la CIAQ.
- Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et s'affilier aux structures de documentation de ces institutions.
- Réaliser l'auto-évaluation des programmes de formation en utilisant les référentiels de l'ANAQ-SUP.
- Systématiser la production de syllabus par les enseignants (avec signature des auteurs et l'approbation de la direction de l'école).
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents.
- Faire coordonner les filières de Master par des enseignants qualifiés.
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap à mobilité réduite.

## **9. Recommandation à l'ANAQ-SUP**

- Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour l'auto-évaluation des programmes d'études.
- Veiller à la qualité des rapports d'auto-évaluation.

## **10. Propositions d'avis**

**Agrément définitif recommandé**

## ANNEXE

### Personnes rencontrées

#### **I. Direction**

M. Mamadou DIOP, Directeur Général  
M. Mamadou MBATH, Directeur des études

#### **II. Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

M. Gora THIAM, Gardien  
M. Adama DIOP, Chef de la scolarité  
M. Mamadou NGOM, Responsable administratif et financier  
Mme Angèle MAN, Technicienne de surface  
Mme Mbissine DIOUF, Technicienne de surface

#### **III. Enseignants**

M. Mamadou TINE  
M. Omar Ngala SARR  
M. Diamé GORGUI  
M. Abdoul Aziz SENE  
M. Momar SECK

#### **IV. Etudiants**

M. Ibrahima Khalil BA  
M. Moustapha SALL  
Mme Celina NGANARE  
M. Ibrahima NDIAYE  
M. Pape Demba SOW  
M. Jacques MANSAL  
M. Alioune NDIAYE  
Mme Fatoumata NDIAYE  
M. Insa SAGNA  
M. Mamadou DIOUF